Elections municipales et communautaires 23 et 30 mars 2014

Pornic 2014 avec Charles SIBIRIL
Valeurs et Dynamisme

lettre n° 3

Pornic, ville PHARE

Email : contact@charles-sibiril-2014.fr

http://www.charles-sibiril-2014.fr
https://www.facebook.com/Valeurs.et.Dynamisme

3 lettres d'information pour une ville à 3 visages.

1 une ville CITOYENNE

2 une ville DE QUALITÉ

3 une ville PHARE

Chères Pornicaises et chers Pornicais

Avec cette troisième lettre, je clos la description du programme de la liste **Valeurs et Dynamisme**.

Bien entendu, nous n'avons pas pu tout décrire; nous avons dû faire des choix.

Mais j'avais à cœur de vous montrer le travail de concertation et de réflexion de notre équipe, de son implication dans tous les domaines de la gestion de notre ville et de sa volonté de **SERVIR PORNIC TOUT SIMPLEMENT**.

Cette troisième lettre décrit notre volonté de faire de Pornic une **VILLE PHARE**, par son patrimoine, par son histoire, par ses activités et par ses exploits, toutes choses qui restent à valoriser.

Une ville forte de ses associations sportives, culturelles et artistiques qu'il faut aider sans diminuer les dotations indispensables à leurs activités.

Une ville qui se doit d'héberger un ou des évènements sportifs ou culturels de dimensions nationales, voire internationales tournant vers elle les projecteurs qu'elle mérite.

Cette **VILLE PHARE**, lumineuse toute l'année, attractive et dynamique, nous la réaliserons pour les Pornicaises et les Pornicais, qu'ils habitent au Clion-sur-mer, à Sainte-marie-sur-mer ou à Pornic.

servir Pornic tout simplement.

Charles Sibiril

REUNIONS PUBLIQUES

- 14/03 — Salle du Val Saint Martin 20h
- 19/03 — Salle Municipale de la Birochère 15h30
- 21/03 — Salle Polyvalente Sainte Marie 20h
- 28/03 — Salle du Val Saint Martin 20h

IMPRIM'VERT®
RCS 509558425

3 Pornic, ville PHARE

Pornic 2014 avec Charles SIBIRIL
Valeurs et Dynamisme

Pornic ville phare, lumineuse toute l'année, attractive et dynamique, nous la réaliserons pour les Pornicaises et les Pornicais, qu'ils habitent au Clion-sur-mer, à Pornic ou à Sainte marie sur mer.

L'ÉCONOMIE TOURISTIQUE

Pour se développer économiquement sur le plan touristique tout au long de l'année, Pornic doit exister. Pour exister, Pornic doit communiquer.

Nous élaborerons une stratégie de communication visant à faire connaître Pornic en France et à l'étranger (logos, armes, slogans, identité graphique, etc.). Nous y mettrons les moyens nécessaires.

Nous créerons une gouvernance du tourisme associant les Offices de Tourisme des communes limitrophes afin de proposer une offre globale et complémentaire.

Nous favoriserons toutes initiatives privées tendant à valoriser notre commune : transfert du Casino, création d'hôtels, rétablissement de la liaison maritime Pornic-Noirmoutier, réalisation d'un complexe de loisirs associant discothèque, cinémas, restauration et sports ludiques.

Nous vendrons les attraits de Pornic aux entreprises de tourisme d'affaires lors de salons spécialisés pour l'organisation de séminaires, et d'évènements.

Nous étendrons nos promotions à la totalité de notre territoire.

FINANCES ET IMPOSITIONS

Pour bien appréhender le système d'imposition de Pornic, il faut savoir que les taux d'imposition de la commune et de la communauté de communes sont de même nature : ainsi, d'après les informations provenant du Ministère des Finances, celui de la taxe d'habitation a augmenté de 5% lors de la précédente mandature, celui du foncier bâti a été stabilisé et la taxe sur l'enlèvement des ordures ménagères a progressé de 29%.

Par ailleurs, les dotations de l'Etat seront de plus en plus dépendantes de la mise en commun des moyens au sein de la communauté de communes. Déjà, leur baisse s'accélère (-3.3% prévue en 2014 alors qu'elle a été en moyenne annuelle de -1.70% sur la dernière mandature).

Dans ce contexte défavorable, et sans attendre les résultats d'un audit des finances de la ville, nous nous engageons à ne pas accroître les taux d'imposition communaux pendant la mandature.

Mais nous serions inconséquents de vouloir les réduire.

D'autant que la municipalité sortante s'était engagée sur la réalisation de 3 équipements majeurs et attendus par les associations et qui n'ont pas vu le jour (pour un montant prévisionnel de 8 500 000 €) : Un nouveau complexe multisport, un centre associatif de 6 salles pour 2000m² et un centre de loisirs de 800m².

Sans compter les investissements nécessaires aux parkings, à l'entretien de salles et des équipements sportifs, des terrains de football, des équipements culturels, de la réhabilitation des voiries et l'enfouissement des réseaux.

Réduire les taux d'imposition communaux, dont le bénéfice serait marginal au niveau de chaque ménage Pornicais , impacterait dangereusement le montant des investissements indispensables au développement, à l'attractivité et au rayonnement de Pornic.

Pour l'ensemble de ces raisons nous prévoyons d'investir 35 000 000€.

La réalisation des projets sera faite en toute transparence, dans le cadre d'un plan pluriannuel et après consultation des associations concernées et des citoyens.

UNE VILLE VIVANTE, CRÉATRICE ET DYNAMIQUE TOUTE L'ANNÉE

L'actuelle Municipalité a préempté ou acquis des lieux historiques de Pornic pour y installer son administration: les immeubles de la Terrasse, le Relais Saint Gilles… Rendons leur «joie de vivre» à ces emplacements et à d'autres comme celui du Môle, en y organisant des manifestations festives, culturelles ou traditionnelles.

Il importe de partager l'espace, en animant et mettant en valeur les différents quartiers de la ville (Le Clion sur Mer, Pornic ville haute et port, Sainte Marie sur mer), de se projeter dans le temps en ne réservant pas les animations aux seules périodes estivales ou de vacances et d'offrir une réelle convivialité en tenant compte de tous les goûts de nos concitoyens.

Pour mener à bien ces objectifs, nous créerons un Guichet Unique à la Mairie pour regrouper et harmoniser toutes les offres émanant de la Ville, de la Communauté de Communes ou du Conseil Général. Ce service sera à la disposition des Associations pour les accompagner dans leurs projets, les conseiller dans leurs démarches, éviter les «doublons» et leur offrir - sans exclusives - les moyens logistiques nécessaires.

UNE VILLE FIÈRE

Notre volonté de créer une fierté d'appartenance à Pornic, source de son développement, implique, entre autres, la création de «signaux» forts, visibles, médiatisables, porteurs d'image, non invasifs et rentables.

Nous favoriserons donc la création d'un évènement qualitatif, de portée nationale et internationale, hors de la période estivale, afin de faire parler de Pornic, de drainer une nouvelle clientèle et ainsi de faire utiliser toutes les infrastructures mises à la disposition par la ville.

Pornic ne doit plus rester dans l'ombre portée par son microcosme local mais montrer au grand jour, à tous, ses talents et son dynamisme.

UNE VILLE RESPECTUEUSE

Notre patrimoine historique et culturel qui est devant nos yeux doit être préservé et mis en valeur pour instruire nos concitoyens et nos visiteurs.

Cela suppose une structure dynamique et compétente à la Mairie qui ait autorité pour faire vivre ce Patrimoine en liaison avec l'Office de Tourisme.

Par ailleurs, les manifestations culturelles actuelles seront pérennisées.

Le montant des subventions conservé.

La rigueur de notre gestion autorisera le développement de nouvelles expressions culturelles.

PORNIC LOISIRS

Les associations, les bénévoles, les animateurs, et la logistique de la ville se dévouent au quotidien pour offrir aux pornicaises et aux pornicais des loisirs de tous ordres. Aucune commune du Pays de Retz n'offre autant de possibilités. Mais combien en ont connaissance ?

Nous créerons un annuaire des activités proposées sur la commune afin d'aider les pornicais à «pousser la porte» de ces Associations.

VIVRE SON SPORT À PORNIC

Chaque pornicais doit pouvoir utiliser les équipements sportifs de la commune, qu'il fasse partie d'une Association sportive ou non.

Nous implanterons dans chaque bourg un terrain multisports pour les non licenciés.

De l'initiation à l'excellence, tous les sportifs seront considérés et suivis pareillement.

Une approche spécifique sera menée auprès des activités sportives privées afin de promouvoir ces sports auprès des plus jeunes.

Appuyé par un Service des Sports, l'Instance Municipale des Sports, organe de concertation, d'étude, de propositions et d'animation sera l'interface entre les acteurs du sport et la municipalité.

Elle sera composée de présidents d'associations et d'élus.

Sa mission sera de coordonner les différents services, de gérer les évènements sportifs marquants et prioritairement, de former, de motiver et de valoriser les bénévoles sans qui rien n'est possible.

Ne pas jeter sur la voie publique

Pour que nous puissions mettre en oeuvre notre programme, vous devez voter le 23 mars.
Tout se joue au premier tour !!